

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE BARDOS  
PYRENEES ATLANTIQUES**

SEANCE DU 26 MAI 2020

**OBJET : ELECTION DES ADJOINTS**

L'an deux mille vingt, et le vingt-six mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis à l'annexe de la Mairie, 110 Place des Platanes, sous la présidence de Monsieur LAMOTE Jean-Baptiste, le plus âgé des membres du conseil, sur convocation adressée par le Maire sortant, DIRIBARNE Jean-Paul le 19 mai 2020.

PRESENTS : Maïder BEHOTEGUY - Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN — Jean-Baptiste LAMOTE – Odette DIBON-CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2,  
Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un et la liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe,

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative,

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

Après un appel de candidature, l'unique liste de candidats est la suivante : liste menée par Henri DIRIBARNE.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier et unique tour de scrutin**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

Nombre de bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

A obtenu : Liste Henri DIRIBARNE : 19 (dix-neuf) voix

La liste Henri DIRIBARNE ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

- **M. Henri DIRIBARNE 1<sup>er</sup> adjoint au Maire**
- **Mme Geneviève DULIN 2<sup>ème</sup> adjointe au maire**
- **M. Jean-Baptiste LAMOTE 3<sup>ème</sup> adjoint au maire**
- **Mme Odette DIBON 4<sup>ème</sup> adjointe au maire**

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

La Maire,

Maïder BEHOTEGUY

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 28 mai 2020 et de sa transmission en Préfecture le 28 mai 2020.

